

 école supérieure en éducation de l'enfance	Do3395 - Bulletin de la formation pour un parcours en 3 ans en emploi – Filière AC – Volée 2026				
	Commission PEC			08.07.26	

Bulletin parcours 3 ans en emploi – Filière AC

Année de formation	1ère année		2ème année		3ème année	
	attendu	validé	attendu	validé	attendu	validé
Attestations annuelles						
UF de démarrage 1	x					
UF de démarrage 2	x					
UF M Dynamiques participatives					x	
UF S Contextes et groupes cibles de l'animation communautaire	x					
UF A3 Accompagner et soutenir l'enfant en développement en structure d'accueil collectif						
UF A2 Accompagner et soutenir l'enfant en développement en structure d'accueil collectif						
UF B Les groupes au cœur du travail social						
UF C Communiquer professionnellement					1 UF à choix	
UF D Communauté professionnelle et accompagnement des individus et des familles dans leur trajectoire de vie	1 UF à choix		2 UF à choix			
UF E Repérer et prendre en compte les enjeux éthiques dans les actions éducatives & communautaires						
UF F Co-construire le partenariat avec les familles						
UF G Egalité des chances						
UF H Kit des outils professionnels	x					
Attestation de l'exercice de démarche réflexive (EDR)			x			
Unité d'intégration ateliers d'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)	x		x		x	
Unité d'intégration Actions professionnelles (AcPr)	-	-	-	-	-	-
Unité d'intégration Accompagnement du parcours (AP)	-	-	-	-	-	-
Unité d'intégration Pratiques communautaires (UI3)	x		x			
Total des attestations annuelles	7		5		3	
Supervision (15 heures sur 3 ans)	→ x					
Attestations à titre indicatif (non inscrites au bulletin annuel)						
Forum (de 1 à 2)	0-1		0-1		0-1	
Promotion/qualification						
DDC	DDC1		DDC2		DDC3	
Formation pratique	FP1		FP2		FP3	
Travail de diplôme phase 1					x	
Travail de diplôme phase 2					x	
Absences cours (selon Re327)	max 10%		max 10%		max 10%	
Absences pratique	max 15%		max 15%		max 15%	
Absences totales à la formation (selon Re3278)	max 10%		max 10%		max 10%	
Etat de validation de l'année concernée : validé (V) ; conditionnel (C) ; échoué (E)	V/C/E		V/C/E		V/E	